

La Réplique

**PLUS DE 35 000
PERSONNES
MANIFESTENT À
MONTREAL**

**PROGRAMME
NATIONAL DE
SERVICES DE
GARDE - IL EST
GRAND TEMPS!**

**Focus:
Debbie Downey,
une infirmière qui
milite pour la justice
dans le monde**

L'accord Canada-Europe
est très inquiétant

AFFICHE À CONSERVER :
SOLIDARITÉ INTERNATIONALE



« Ces lettres les ont aidés à garder le moral. Ils savaient qu'ils pouvaient compter sur des appuis partout dans le monde. »

Debbie Downey, page 4.

Attaque contre les régimes de retraite du secteur municipal au Québec

Depuis le printemps éréable, le Québec n'avait pas connu une telle manifestation. Le samedi 20 septembre dernier, plus de 35 000 personnes ont défilé au centre-ville de Montréal contre le projet de loi 3 du gouvernement libéral. Ils ont dénoncé les conséquences du projet de loi, notamment l'appauvrissement des aînés et la violation des contrats signés.

L'événement était organisé par la Coalition syndicale pour la libre négociation qui représente la quasi-totalité des employés municipaux syndiqués du Québec, soit les cols blancs, les cols bleus, les policiers, les pompiers, les professionnels et les employés des sociétés de transport.

« Nous réitérons sans cesse, à un gouvernement qui fait la sourde oreille, que nous voulons négocier pour trouver des solutions. Depuis près de trois ans maintenant, les nombreux règlements intervenus font la démonstration de notre capacité à trouver des solutions adaptées à chacun de nos régimes de retraite sans pour autant compromettre les ententes », a expliqué le porte-parole de la Coalition et directeur adjoint au SCFP-Québec, Marc Ranger.

« Le projet de loi 3 brise des contrats et des ententes négociées de bonne foi. On appauvrit des retraités et on ébranle la confiance des Québécois. Le gouvernement est pressé de procéder, même s'il ignore l'ampleur exacte des déficits », a ajouté le secrétaire général du SCFP-Québec, Denis Bolduc.

La Coalition rappelle que les régimes de retraite des municipalités sont généralement en bonne santé financière. Là où des difficultés persistent, les syndicats sont prêts à continuer le processus déjà amorcé pour négocier des mesures de contrôle des coûts.

Le gouvernement Couillard semble vouloir aller de l'avant rapidement avec le projet de loi 3, mais la Coalition n'a pas dit son dernier mot.

« La Coalition a prévu d'autres actions pour faire valoir nos droits fondamentaux. Le gouvernement prétend vouloir établir un dialogue social, mais dans les faits il se détourne devant toutes tentatives de négociation. Nous sommes maintenant en mode mobilisation », a conclu Marc Ranger.

■ Lisa Djevahirdjian



Plus de 35 000 personnes ont manifesté contre le projet de loi du gouvernement libéral qui viole les contrats signés.

DES NOUVELLES DES CAMPAGNES ÉLECTORALES MUNICIPALES

Des élections municipales ont eu lieu cet automne en Colombie-Britannique, à l'Île-du-Prince-Édouard, au Manitoba et en Ontario. Le SCFP a fait campagne dans les quatre provinces. Trois douzaines de candidats provenaient de ses rangs, tout comme des centaines de bénévoles qui ont travaillé à faire élire des maires et des conseillers.

Comme principaux fournisseurs des nombreux services qui assurent la vitalité de nos communautés, les membres du SCFP ont démontré qu'ils connaissent bien les enjeux des élections municipales.

De nombreuses sections locales du SCFP ont mis en œuvre des stratégies coordonnées

pour appuyer des candidats progressistes et veiller à ce que les enjeux importants comme de bons services publics, des pratiques environnementales intelligentes et des finances justes et saines soient au centre des débats. La détermination et le dévouement des membres du SCFP qui ont été candidats, directeurs de campagne ou bénévoles démontrent à quel point leurs communautés les tiennent à cœur. Dans chaque campagne, les membres du SCFP ont prouvé qu'ils ne ménagent pas les efforts pour protéger les services publics et faire élire des leaders municipaux progressistes.

■ Willy Blomme

LA PUBLICATION TRIMESTRIELLE DU SCFP HIVER 2015

La Réplique

ISSN imprimé 1920-2857
ISSN en ligne 1920-2865

La Réplique est publiée par le Syndicat canadien de la fonction publique. Adressez toutes lettres à la rédaction à :
SCFP-Communications
1375, boul. Saint-Laurent
Ottawa, ON, K1G 0Z7
Téléphone : 613-237-1590
Télécopieur : 613-237-5508

Convention Poste-publications
Numéro 40005741

Retourner les envois canadiens non distribuables à :
SCFP-Communications
1375, boul. Saint-Laurent
Ottawa, ON, K1G 0Z7

Visitez le site web du SCFP à
scfp.ca ou communiquez avec nous à
lareplique@scfp.ca

Rédactrice en chef Catherine Louli
Directrice des communications
Heather Fraser

Graphiste Marnie Thorp

Adjointes à la rédaction
Hélène Bélanger • Geneviève Robichaud • Michel Saucier

Collaborateurs Andrea Addario • Willy Blomme • Kelti Cameron • Lisa Djevahirdjian • Tria Donaldson • Riccardo Filippone • Philippe Gagnon • Daniel Gawthrop • Karin Jordan • Danielle Savoie • John McCracken

SYNDICAT CANADIEN DE LA FONCTION PUBLIQUE
CONSEIL EXÉCUTIF NATIONAL

Président national Paul Moist

Secrétaire-trésorier national
Charles Fleury

Vice-présidences générales
Daniel Légère • Lucie Levasseur • Fred Hahn • Kelly Moist • Marle Roberts

Vice-présidences régionales

Wayne Lucas / Terre-Neuve-et-Labrador • Danny Cavanagh / Nouvelle-Écosse • Stephen Drost / Nouveau-Brunswick • Lori MacKay / Île-du-Prince-Édouard • Denis Bolduc, Marco Lutfy / Québec • Michael Hurley, Candace Rennick / Ontario • Henri Giroux / Nord de l'Ontario • Mike Davidson / Manitoba • Judy Henley / Saskatchewan • Don Monroe / Alberta • Mark Hancock, Victor Elkins / Colombie-Britannique

Vice-présidences de la diversité
Brian Barron • Yolanda McClean

Imprimé par une entreprise syndiquée sur du papier recyclé à 50 % contenant 30% de matières recyclées après consommation, et libre de chlore élémentaire, certifié par le Forest Stewardship Council.



La bataille pour la sécurité des passagers se transporte en cour

Les membres de la Division du transport aérien du SCFP ont réussi à freiner les plans des compagnies aériennes et du gouvernement Harper qui sont prêts à mettre la sécurité des passagers en danger en diminuant le nombre d'agents de bord sur tous les vols canadiens.

En effet, même si des exemptions à la norme actuelle d'un agent de bord pour 40 passagers ont été accordées à certains transporteurs aériens, la modification réglementaire proposée par Transport Canada (un agent de bord pour 50 sièges passagers) n'est toujours pas en vigueur.

Dans ce contexte, les agents de bord du SCFP n'entendent pas lâcher prise. « Après le solide plaidoyer en faveur de la sécurité des passagers livré en mai lors des consultations de Transport Canada et le succès de la mobilisation éclair de juillet à Toronto, la Division

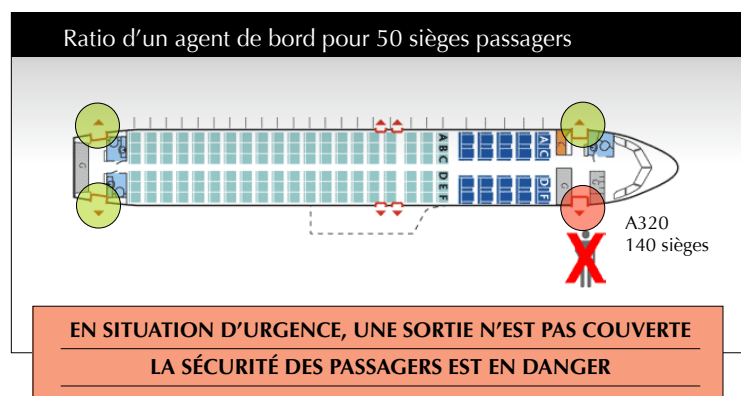
du transport aérien et le SCFP mènent maintenant la bataille au plan juridique », a affirmé le président de la Division, Michel Cournoyer.

Les exemptions accordées à Sunwing, Air Canada, rouge, CanJet, Canadian North et Air Transat sont présentement contestées en Cour fédérale.

Des demandes d'injonction pour suspendre l'application des exemptions chez Air Canada et rouge sont aussi en préparation.

« Pour présenter de solides dossiers, les différentes composantes de la Division identifient des cas concrets où des agents de bord ont été lésés par la mise en application du ratio d'un agent de bord pour 50 sièges passagers, que ce soit au niveau des heures travaillées, des affectations de vol ou de la santé et de la sécurité », a déclaré Michel Cournoyer.

■ **Philippe Gagnon**



Les députés fédéraux ont débattu les services de garde à l'enfance et le salaire minimum



Le chef du NPD, Thomas Mulcair, a dévoilé son programme de services de garde à l'enfance dans une garderie d'Ottawa. Les travailleurs de cette garderie sont membres du SCFP.

Encore une fois, notre bulletin trimestriel fait état de développements positifs survenus au Parlement canadien, même si les conservateurs détiennent une majorité.

En septembre, deux importantes annonces du NPD ont mis l'accent sur les besoins des travailleurs et de leurs familles.

Premièrement, le NPD s'est engagé à mettre en place un programme national de garde à l'enfance inspiré du modèle québécois des garderies à sept dollars. Le programme québécois a réussi à créer des places en garderie réglementées et à coût abordable pour les familles. De plus, grâce aux revenus fiscaux supplémentaires empochés par les gouvernements provinciaux et fédéral, le programme s'autofinance et même davantage! À la veille d'une année électorale, il est nécessaire de proposer une solution répondant aux besoins en garde à l'enfance de toutes les familles

canadiennes. L'initiative du NPD est donc extrêmement intéressante.

Deuxièmement, le NPD a proposé l'établissement d'un salaire minimum fédéral de 15 dollars l'heure. Cette mesure s'appliquerait à plus d'un million de travailleurs des secteurs sous juridiction fédérale comme les transports, les services financiers, les télécommunications et la radiodiffusion. Même si ce sont les provinces qui fixent le salaire minimum dans tous les autres secteurs, un salaire de base fédéral établirait une norme nationale qui inciterait les provinces à hausser la barre.

Lors de la dernière session parlementaire, Stephen Harper s'est attaqué aux travailleurs en déposant les projets de loi C-377 et C-525. Le premier impose une nouvelle et coûteuse exigence en matière de divulgation d'informations financières qui ne s'applique qu'aux syndicats. En effet, aucune autre organisation n'est visée.

Le deuxième projet de loi rendra plus difficile la création d'un syndicat et facilitera sa dissolution. Les députés de l'opposition ont livré une chaude lutte à la Chambre des communes contre C-525 et des amendements importants ont été apportés. Dans le cas du projet de loi C-377, le gouvernement Harper a utilisé sa majorité pour le faire adopter sans amendement. La bataille s'est toutefois poursuivie au Sénat. En raison de l'opposition des sénateurs libéraux et d'un certain nombre de sénateurs conservateurs, le projet de loi a été fortement amendé et renvoyé à la Chambre des communes.

Malheureusement, après avoir prorogé la session, le gouvernement conservateur a été en mesure de redéposer le projet de loi C-377 dans sa forme initiale. Il est de nouveau à l'étude au Sénat, tout comme le projet de loi C-525 tel qu'amendé par la Chambre. La bataille n'est donc pas terminée.

■ **Riccardo Filippone**

PRÉSIDENT NATIONAL PAUL MOIST

La solidarité internationale : agir localement et penser globalement

La solidarité est à la base du mouvement syndical. C'est aussi la solidarité qui fait en sorte que nos communautés sont fortes et dynamiques. Partout au pays, j'ai pu constater personnellement la détermination des membres du SCFP à soutenir les travailleurs d'ici ou d'ailleurs dans le monde dans leurs combats. Lors de son congrès de 2013, le SCFP s'est également engagé à poursuivre le travail entrepris au chapitre de la solidarité internationale. Avec la crise climatique qui menace la planète, l'économie mondiale qui entraîne les revenus vers le bas et les grandes entreprises qui font tout pour obtenir des accords de commerce inéquitables, la solidarité internationale est encore plus nécessaire.

Heureusement, la solidarité internationale, ça marche. Il y a quelques années, le SCFP a travaillé au sein de la coalition internationale qui a forcé le Canada et la Colombie à modifier le mauvais accord de commerce qu'ils avaient signé. En effet, malgré le dossier consternant de la Colombie en matière de droits de la personne, l'accord ne prévoyait aucune disposition visant à protéger les travailleurs et les

autres citoyens. Au contraire, il permettait aux sociétés minières canadiennes de s'approprier de nouvelles terres. Elles auraient aussi bénéficié de nouveaux droits, sans même se voir imposer de responsabilités supplémentaires. Comme il était de son devoir de soutenir les travailleurs colombiens et leurs communautés, le SCFP s'est joint à une coalition de syndicats et de mouvements sociaux des deux pays pour contester l'accord. Cette coalition a obligé les gouvernements à ajouter un mécanisme d'évaluation des droits de la personne à l'entente, question de forcer les entreprises à rendre des comptes.

Aujourd'hui, nous collaborons avec des partenaires européens pour empêcher la signature de l'Accord économique et commercial global (AECG) avec l'Union européenne. Cette dangereuse entente accorderait aux entreprises le pouvoir de poursuivre les gouvernements, affaiblirait les services municipaux et le droit des administrations municipales à prendre des décisions d'approvisionnement en fonction de politiques publiques, en plus de menacer de nombreux emplois au Canada comme en Europe. Bien que le gouvernement Harper soit impatient de signer l'entente, nos partenaires syndicaux européens ont réussi à convaincre leurs gouvernements de la réexaminer. L'AECG est aujourd'hui en péril. L'accord n'est pas encore mort, mais plus les Canadiens et les Européens en entendent parler, plus l'opposition grandit.

Les entreprises veulent toujours plus de pouvoir et, malheureusement, nos gouvernements accèdent à leurs demandes. Nous devons riposter. Au cours des mois et des années qui viennent, le SCFP intensifiera donc son travail de solidarité internationale de concert avec ses partenaires syndicaux et les mouvements sociaux du monde entier. Ensemble, nous pouvons bâtir un monde meilleur.

PAUL MOIST EN LIGNE twitter.com/CUPENatPres



FOCUS:

JUSTICE MONDIALE



PROFIL DEBBIE DOWNEY

Une militante pour la justice dans le monde

Debbie Downey avoue candidement que ce n'est pas une passion de longue date pour la solidarité internationale qui l'a menée à s'investir dans le Comité Justice mondiale.

« J'aimerais pouvoir dire que c'est un événement spécial qui m'a motivée, mais c'est en fait une amie qui m'a persuadée de me joindre au Comité Justice mondiale qui démarrait au Nouveau-Brunswick », a-t-elle indiqué. Infirmière auxiliaire autorisée depuis plus de 20 ans

au foyer de soins Passamaquoddy Lodge à St. Andrew, Debbie était au départ davantage impliquée dans l'éducation des membres que sur le front de la solidarité internationale.

« À ma première réunion du Comité Justice mondiale du SCFP national, j'étais dépassée. Je ne connaissais presque rien à la solidarité internationale et j'ai été absolument renversée par ce que fait le SCFP sur la scène internationale », a-t-elle souligné.

En juillet 2013, Debbie a fait partie d'une délégation de 12 syndicalistes et militants du Canada qui s'est rendue aux Philippines.

« L'expérience a changé ma vie! Après avoir rencontré autant de gens dans un pays qui viole impunément les droits de la personne, après les avoir écoutés raconter leur lutte

quotidienne pour changer leur situation et décrire les risques auxquels ils s'exposent, j'ai pris conscience de mon pouvoir d'agir. J'ai vu une détermination et une persévérance formidables, en particulier chez les jeunes détenus politiques qui, à leur sortie de prison, se disaient prêts à tout recommencer », a-t-elle raconté.

Debbie a compris que les luttes des travailleurs d'ici et celles des travailleurs d'autres pays sont reliées.

« Notre comité provincial a écrit aux dirigeants syndicaux détenus dans la prison provinciale de Batanga, aux Philippines. Ces lettres les ont aidés à garder le moral. Ils savaient qu'ils pouvaient compter sur des appuis partout dans le monde. Nous avons aussi amassé un peu d'argent pour les aider. J'ose espérer que notre séjour aux Philippines et la solidarité des membres de notre syndicat – ne serait-ce qu'en signant une pétition ou en écrivant une lettre – ont

contribué à faire libérer certains d'entre eux », a-t-elle dit.

Debbie Downey croit qu'il est maintenant plus facile de faire comprendre l'importance de la solidarité internationale aux travailleurs d'ici. « Avec le programme de travailleurs étrangers temporaires, des travailleurs étrangers se font exploiter dans beaucoup de communautés du Nouveau-Brunswick. Nos membres saisissent mieux les défis que doivent relever ces travailleurs dans leur pays d'origine et sont consternés de constater qu'ils ne sont pas mieux traités ici », a-t-elle mentionné.

« Ma participation aux comités Justice mondiale du SCFP-N.-B. et du SCFP national est un travail gratifiant et je souhaite que plus de membres s'y investissent, parce que nous pouvons vraiment changer les choses », a conclu Debbie Downey.

■ Danielle Savoie

La solidarité internationale, pourquoi?

Le mouvement syndical croyait à la solidarité internationale bien avant que le mot « mondialisation » soit créé et que les ateliers de misère et les chaînes d'approvisionnement des entreprises qui s'étendent au-delà des frontières soient dénoncés.

Quand, à la fin des années 1800, les travailleurs de Chicago ont exigé la journée de travail de huit heures, d'autres ont épousé leur cause ailleurs dans le monde, y compris à Toronto. Dans les années 60, lorsque les travailleurs migrants mexicains et philippins en Californie ont mené pendant cinq ans un mouvement de boycottage et utilisé d'autres moyens de pression contre les cultivateurs de raisins, le SCFP a fait partie d'une délégation internationale qui est allée leur prêter main-forte.

Les syndicats, dont le SCFP, ont soutenu les mouvements sociaux et politiques du monde entier qui contestaient des gouvernements répressifs. Lorsque le mouvement anti-apartheid a pris de l'ampleur en Afrique du Sud dans les années 70 et 80, les membres du SCFP de tout le pays ont dénoncé les entreprises

canadiennes qui profitaient de ce système raciste. Notre solidarité a souvent pris la forme d'une contestation des intérêts du gouvernement canadien dans d'autres pays, comme lorsque le Canada a négocié un accord de libre-échange avec la Colombie.

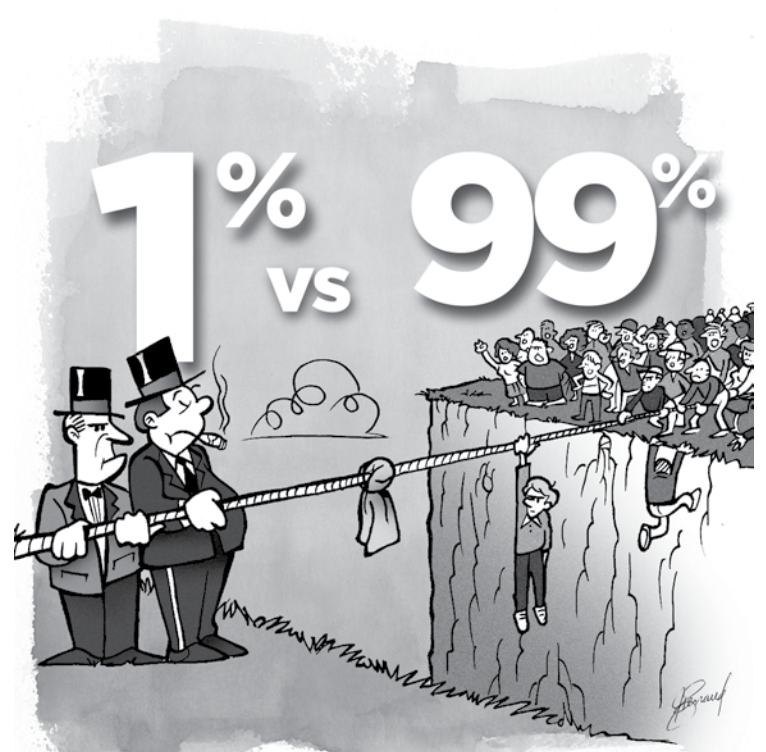
Les leçons apprises grâce à notre travail en matière de solidarité internationale nous ont guidés lorsque le SCFP a créé le Fonds pour la justice mondiale (autrefois le Fonds d'entraide syndicale) au début des années 90.

Aujourd'hui, nous appuyons la solidarité entre travailleurs et entre syndicats en Colombie, au Nicaragua, au Honduras, à Cuba et aux Philippines parce que nous croyons que nous avons beaucoup à apprendre des travailleurs et des syndicats du monde entier. C'est grâce à ces échanges et à l'édification de relations solides que nous pourrions créer un monde juste qui sert l'intérêt de la majorité des êtres humains.

SCFP.CA/JUSTICE-MONDIALE

■ Kelti Cameron

Têtes-à-têtes!



« Je ne crois pas à la charité. Je crois à la solidarité. La charité est verticale, elle va du haut vers le bas. La solidarité est horizontale, car elle respecte l'autre. J'ai beaucoup à apprendre des autres. »

Eduardo Galeano

Photo © Gregg Jaden https://creativecommons.org/licenses/by/2.0/



Le pont sur l'autoroute menant à Elbow Falls en Alberta a été emporté par les inondations monstres qui ont aussi déferlé sur High River et Calgary en juin 2013.

LA CRISE DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

La menace climatique est devenue réalité. Les experts scientifiques nous mettent en garde depuis des décennies sur les dangers des changements climatiques et leurs prédictions sont en train de se vérifier. Des événements climatiques extrêmes se produisent. On n'a qu'à penser à l'ouragan Sandy et la sécheresse qui a dévasté la Californie. La ville de Pangnirtung au Nunavut a été forcée de déclarer l'état d'urgence lorsque son pont principal s'est effondré à cause de l'enfoncement du

sol causé par la fonte du pergélisol. De nombreux habitants ont ainsi été privés de services médicaux essentiels. En raison de la hausse du niveau des mers, les gouvernements des Maldives, du Tuvalu, des Kiribati et de d'autres petits États insulaires doivent élaborer des plans pour déplacer tous les habitants des zones de faible altitude. Pour vous convaincre encore davantage, écoutez le poème que Kathy Jetnil-Kijiner des Îles Marshall a écrit pour sa fille. Elle prie pour qu'elle soit épargnée par les vagues qui vont bientôt engloutir leur

île. En entendant ce poème récité en anglais à la cérémonie d'ouverture du récent sommet des Nations Unies sur le climat à New York, plusieurs des chefs d'État présents ont été émus aux larmes.

Mais si nos dirigeants politiques sont véritablement touchés par l'état de la planète, pourquoi y a-t-il si peu d'actions d'entreprises pour résoudre la crise des changements climatiques? La journaliste et auteure primée Naomi Klein avance une réponse dans son dernier ouvrage *This Changes Everything*. Selon elle, le « système

économique et le système écologique sont en guerre l'un contre l'autre ». Clairement, la course sans fin pour la croissance et les profits est nuisible aux fonctions vitales de notre planète.

Le conseiller aux investissements énergétiques chez Green Peace International, Gyorgy Dallos, est également de cet avis. « Le système financier, moteur de l'économie mondiale, repose lourdement sur les industries responsables des changements climatiques, c'est-à-dire le pétrole, le gaz et le charbon. Et sur cette planète souffrante, ce sont les populations vulnérables du monde qui paient le plus gros prix », explique-t-il.

L'opposition entre les profits et la justice n'est rien de nouveau pour le mouvement syndical. Prendre la défense des travailleurs et de leurs familles contre de grandes entreprises qui ne pensent qu'à accroître leurs bénéfices avec l'aide des gouvernements, c'est la raison d'être des syndicats. « Les syndicats se sont toujours battus pour l'égalité. La lutte pour la justice climatique est une lutte pour le respect de la Terre et de tous ceux qui

en dépendent pour avoir un niveau de vie décent », a soutenu le chercheur principal en environnement du SCFP national, Matthew Firth.

Même si nous sommes déjà en plein cœur de la crise climatique, les experts affirment qu'il est encore temps d'éviter la catastrophe. Mais d'après Naomi Klein, pour saisir cette ultime chance, nous avons besoin d'une « révolution populaire », d'un mouvement social à grande échelle, un peu comme celui qui avait suivi la Grande Crise. Le combat entrepris alors contre un système économique inéquitable avait mené à l'instauration de règlements et de programmes pour protéger les travailleurs et leurs familles. Les syndicats ont joué un rôle crucial dans ce mouvement et sont tout aussi essentiels aujourd'hui dans la lutte pour la justice climatique. Tout comme ses partenaires du Réseau Action Climat et de la Confédération syndicale internationale, le SCFP réclame une transition juste pour les travailleurs affectés par la lutte aux changements climatiques.

■ Willy Blomme

L'Internationale des services publics

Ensemble, un monde meilleur est possible

Depuis quelques décennies, l'élite du monde des affaires a réussi à mondialiser les politiques du secteur privé afin de transformer le secteur public en entreprise à but lucratif (la privatisation), à empêcher les gouvernements d'adopter des règles qui protègent les citoyens (la déréglementation) et à éliminer les contraintes imposées par les politiques publiques sur sa capacité à faire des profits (la libéralisation). Grâce à ces phénomènes, cette élite a fait fortune. À l'inverse, la privatisa-

tion, la déréglementation et la libéralisation ont beaucoup moins souri aux travailleurs et aux plus démunis. Tout le monde était pourtant censé obtenir sa part du gâteau, mais la promesse n'a pas été tenue. En fait, la pauvreté et l'inégalité sociale et économique continuent d'augmenter.

Nous devons impérativement renforcer nos liens avec nos syndicats affiliés du monde entier, notamment au sein de l'Internationale des services publics (ISP). L'ISP organise de grandes campagnes mondiales pour défendre les services publics et

soutenir les travailleurs qui ont le plus besoin de notre solidarité.

Dans le sud de la planète, beaucoup de pays pauvres sont en crise économique depuis des décennies. La crise de 2008 n'était pas une nouvelle expérience pour eux. Maintenant, les puissances occidentales diminuent l'aide au développement qu'ils accordent aux pays qui en ont le plus besoin et lient leur soutien à la promotion de leurs propres intérêts économiques. Les entreprises convoitent de nouveaux marchés dans les différentes régions du



monde dans l'espoir de mettre la main sur des terres, de l'eau, de l'énergie et des minerais, sans égard au bien-être des communautés qui y vivent.

Malgré ces défis, le pouvoir des peuples, celui de la majorité des citoyens du monde entier, est de notre côté. Nous avons des idées et nos actions sont nombreuses. Ensemble, nous pouvons trouver des solutions de rechange économiquement et socialement viables, tout en respectant les limites de notre planète.

WORLD-PSI.ORG/FR

■ Kelti Cameron

Les droits excessifs des entreprises pourraient sonner le glas de l'accord Canada-Europe



Photo Patrick Doyle

Des militants protestent contre l'accord Canada-Europe sur la Colline de Parlement.

Stephen Harper veut vraiment, mais vraiment, vous faire croire qu'il a signé l'Accord économique et commercial global (AECG) avec l'Union européenne. Il est très important pour lui que les Canadiens pensent que l'affaire est dans le sac. Il a même organisé un autre faux sommet avec des représentants européens, transport vers Bruxelles

en Airbus des Forces canadiennes inclus au frais des contribuables canadiens. La facture : 300 000 dollars.

Mais aucune séance photo ne peut se substituer à la réalité : l'AECG est loin d'être réglé. On est au moins deux ans des premières signatures, qui n'auront lieu que si l'entente survit à une vague croissante d'opposition en Europe.

Grâce à la mobilisation des travailleurs et des citoyens inquiets, le gouvernement autrichien et les sociaux-démocrates allemands qui sont membres de la coalition gouvernementale ont soulevé de sérieux doutes quant aux dispositions sur les droits des entreprises contenues dans l'accord.

Le mécanisme de règlement des différends entre

les États et les investisseurs de l'AECG est semblable à celui que l'on retrouve dans le chapitre 11 de l'ALÉNA. Il permet notamment aux sociétés de contester devant des tribunaux privés des décisions démocratiques prises par un gouvernement.

Avant qu'il puisse être signé, l'AECG devra être ratifié par les 28 États membres de l'Union européenne.

L'Autriche et l'Allemagne pourraient rejeter l'entente si le règlement des différends entre les États et les investisseurs s'y trouve toujours.

Une nouvelle analyse des implications de l'AECG alimente aussi la résistance au Canada. Une coalition de travailleurs du transport maritime, qui comprend les débardeurs membres du SCFP au Québec, a organisé un rassemblement sur la Colline du Parlement pour protester contre l'accord. De plus, la solidarité transatlantique continue de grandir. Plus de 100 groupes canadiens et européens ont en effet signé une déclaration commune contre les droits spéciaux accordés aux grandes entreprises dans l'AECG.

Ayant fait l'objet d'une fuite en août, le dernier

texte de l'AECG est désormais public. Le texte actuel confirme que les Canadiens perdront beaucoup plus qu'ils ne gagneront dans cette aventure. L'analyse effectuée par le Centre canadien pour les politiques alternatives démontre que les accords sur le commerce et les investissements favorisent les grandes multinationales au détriment des citoyens, et ce partout dans le monde.

Les dangers de l'AECG pour les travailleurs sont de plus en plus clairs. L'accord permettrait par exemple aux entreprises de contourner le programme des travailleurs étrangers temporaires en embauchant des travailleurs spécialisés. Ces derniers pourraient venir au Canada en vertu de l'AECG sans que les employeurs aient à démontrer qu'il n'y a pas de travailleurs spécialisés capables d'effectuer le même travail au Canada.

Pendant que Stephen Harper et les représentants de l'Union européenne font tout pour en arriver à une entente finale, nous devons intensifier notre lutte et écarter ce dangereux accord une fois pour toutes.

■ Karin Jordan



LE FONDS POUR LA JUSTICE MONDIALE

La solidarité et le soutien du SCFP ont fait une énorme différence pour de nombreux travailleurs du monde entier, tout comme ici au pays. Votre section locale est-elle intéressée à faire une contribution au Fonds pour la justice mondiale? Si chaque section locale du SCFP versait une modeste contribution par mois au Fonds pour la justice mondiale le travail de solidarité pourrait se poursuivre longtemps.

Communiquez avec la conseillère en matière de solidarité internationale du SCFP, Kelti Cameron, à kcameron@cupe.ca.

en bref

La Conférence du Conseil des secteurs a permis d'accroître le pouvoir du SCFP

Les membres qui ont participé à la Conférence du Conseil des secteurs du SCFP ont acquis de nouvelles connaissances et ont renforcé leur détermination à défendre les emplois et les services publics de qualité.

La Conférence, une première au SCFP, a attiré près de 1200 membres et organisateurs. Les 11 rencontres sectorielles ont permis aux participants d'un même secteur de tisser des liens. L'ensemble des participants provenant des différents secteurs ont aussi échangé dans le cadre de plénières animées.

Les travailleurs de chacun des secteurs ont dit ressentir beaucoup de pression. En effet, les menaces législatives, les attaques contre les régimes de retraite, les compressions et le sous-financement ont souvent été évoqués, tout comme la montée du travail précaire, de la privatisation et des mauvaises conditions de santé et de sécurité au travail.

Les libéraux de la Nouvelle-Écosse adoptent une nouvelle loi régressive

En octobre, le gouvernement libéral majoritaire de la Nouvelle-Écosse a adopté le projet de loi 1 sur les régies de la santé et les conseils communautaires (*Act to Provide for Health Authorities and Community Boards*).

Le projet de loi réduit de neuf à une seule le nombre de régies régionales de la santé (District Health Authorities), en plus du centre de santé IWK. La loi contient aussi des dispositions en matière de relations de travail qui auront d'importantes implications pour les 24 000 employés syndiqués du secteur, dont 4600 sont membres du SCFP.

Retour au travail à Black River-Matheson

Les travailleurs de Black River-Matheson sont rentrés au travail après un lock-out de 52 jours. Même si l'employeur exigeait de nombreuses concessions au nom de la « flexibilité », la section locale 1490 a pu défendre ses conditions de travail et négocier une augmentation salariale. Malgré des négociations difficiles, les travailleurs de ce canton « tissé serré » du nord de l'Ontario sont demeurés unis et forts. Ils ont aussi profité d'un appui solide de leur communauté. « Le fait que nous ayons pu signer une entente sans les concessions clés demandées par l'employeur montre bien que le lock-out était inutile », a soutenu la présidente de la section locale 1490, Sonya Moffat.

Quand le commerce est libre, mais inéquitable

« Le Canada et le monde doivent se doter d'une vision en matière de commerce qui soit démocratique, socialement progressiste et économiquement juste. Et cette vision doit reposer sur le principe voulant que les accords de commerce soient équitables et avantageux pour tous », a déclaré le président national du SCFP, Paul Moist, lors du sommet mondial sur le commerce de l'Internationale des services publics (ISP).

Le SCFP et d'autres syndicats affiliés à l'ISP se sont rencontrés à Washington en septembre pour discuter d'une vision alternative du commerce mondial et des stratégies pour la mettre en œuvre. « Nous voulons déboulonner le mythe voulant que les syndicats s'opposent au commerce. Nous sommes en faveur d'un commerce équitable, mais nous nous opposons aux accords de libre-échange favorisant les entreprises. La distinction est importante parce que la première vision est conçue en secret et fait passer l'intérêt des grandes entreprises avant le développement social. Quant au commerce équitable, il vise la mise en place de relations commerciales fondées sur le respect mutuel et la protection de nos services publics », a affirmé le chercheur du SCFP national en matière d'énergie et de commerce, Graham Cox.

Les travailleurs de Regina défendent la sécurité à la retraite

Tous les travailleurs méritent de prendre leur retraite dans la dignité. Les régimes de retraite au travail sont un élément clé de la sécurité à la retraite, mais, trop souvent, ils font l'objet d'attaques. C'est le cas à Regina où l'administration municipale vient de revenir sur une promesse faite aux employés municipaux en mai dernier.

Après des années de travail et de négociations ardues, la Ville de Regina et le Comité des prestations de retraite (Pension Benefits Committee) représentant les participants au régime avaient pourtant signé une lettre d'intention portant sur un ensemble de changements importants qui permettaient de rendre le régime de retraite viable et abordable pour toutes les parties, en plus d'offrir de prestations de retraite déterminées aux employés.

Malheureusement, la Ville veut maintenant imposer un plafond pour les taux de cotisations. Les employés ne bénéficieraient plus de la sécurité offerte par un régime à prestations déterminées. Autrement dit, la garantie de recevoir une pension adéquate n'existerait plus. Au contraire, le revenu de retraite suivrait les fluctuations du marché. Les travailleurs qui s'attendaient à recevoir 1500 dollars par mois à la retraite, soit le revenu mensuel moyen des travailleurs bénéficiant du régime actuel, risquent d'avoir une mauvaise surprise.

Pour ajouter au problème, la Ville ne verse plus ses cotisations depuis 2010, ce qui va à l'encontre des règlements provinciaux en matière de retraite. Le surintendant des pensions, l'autorité réglementaire provinciale, songe même à liquider le régime de retraite. Le surintendant recueille les commentaires jusqu'au 30 novembre. Il décidera ensuite de l'avenir du régime de retraite.

Au total, 4000 employés actifs et 2000 retraités sont couverts par ce régime. C'est le cas des aides à l'enseignement, des bibliothécaires, des pompiers, des chauffeurs d'autobus, des travailleurs municipaux et des cadres qui travaillent pour cinq employeurs différents.

La protection des régimes à prestations déterminées est une lutte importante pour tous les travailleurs. Voyez ce que vous pouvez faire pour nous aider dans ce combat à **HONOUROURDEAL.CA**.

■ **TRIA DONALDSON**



Des membres du SCFP manifestent en appui aux membres de la Fédération des enseignants de la Colombie-Britannique.

Aux côtés des enseignants de la C.-B.

Après l'accord intervenu entre la Fédération des enseignants de la Colombie-Britannique et le gouvernement provincial, le président du SCFP-C.-B., Mark Hancock, a félicité les nombreux membres, militants locaux et membres du personnel du SCFP qui ont appuyé les enseignants tout au long de ce conflit de travail prolongé.

« Je tiens à remercier tous ceux qui ont appuyé leurs confrères et consœurs de la Fédération des enseignants de la Colombie-Britannique sur les piquets de grève. Que vous soyez membres du comité de négociation du secteur K-12 (maternelle à la douzième année), présidents des sections locales, membres, militants ou membres du personnel, vous avez tous accompli de l'excellent travail », a déclaré Mark Hancock.

Les membres du SCFP

ont été solidaires des enseignants et ont participé aux piquets de grève et aux manifestations de soutien à l'éducation publique.

Par ailleurs, le comité de négociation provincial du secteur K-12 du SCFP a conclu, cet été, une entente-cadre provinciale tenant compte du plafond salarial fixé par la province, soit une hausse de 5,5 pour cent sur cinq ans. L'entente prévoit aussi un plus grand nombre d'heures de travail pour les aides à l'éducation, une bonification des régimes d'assurance-maladie complémentaires et un engagement à mettre en œuvre un plan d'évaluation des emplois pour régler les problèmes de recrutement et de maintien en poste. Un montant à verser aux employés – il reconnaît les pertes de salaire des membres du SCFP qui ont refusé de franchir les piquets de grève – a aussi

été négocié. Il s'agit d'un gain sans précédent.

L'entente provinciale a été intégrée à la convention collective de chaque section locale après des négociations avec les conseils scolaires respectifs. Les ententes locales doivent être ratifiées avant le 30 novembre pour être incluses dans l'entente-cadre provinciale.

Le SCFP représente plus de 26 000 travailleurs de soutien en éducation répartis dans 59 sections locales et 53 districts scolaires à l'échelle de la province. Ce sont des aides à l'éducation, des secrétaires scolaires, des concierges, des travailleurs de soutien des Premières Nations, des techniciens en information, des animateurs du programme Strong Start, des travailleurs des métiers et de l'entretien, ainsi que des chauffeurs d'autobus.

■ **Daniel Gawthrop**

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER NATIONAL CHARLES FLEURY

Se donner les moyens d'épauler nos membres

Les attaques des employeurs et des gouvernements de droite contre les services publics et le mouvement syndical se multiplient aux niveaux fédéral, provincial et municipal. Dans ce contexte de plus en plus difficile, les membres du SCFP de partout au pays peuvent compter sur leur syndicat national pour les soutenir financièrement dans leurs combats de tous les jours.

Les cotisations versées par les membres sont utilisées à bon escient pour lutter par exemple contre les gouvernements provinciaux de l'Alberta, du Nouveau-Brunswick, du Québec, de la Saskatchewan et de Terre-Neuve-et-Labrador qui veulent torpiller nos régimes de retraite durement acquis. Ainsi, tout le budget du Fonds de riposte de la Caisse nationale de défense, pour l'année en cours, a déjà servi à mener ces batailles et bien d'autres.

Les sections locales et le SCFP national conjuguent aussi leurs efforts pour mener des campagnes à frais partagés sur une multitude de fronts. En date du 30 septembre 2014, le budget alloué à ces campagnes atteignait d'ailleurs les 5,8 millions de dollars, soit 2,9 millions provenant du budget national et autant provenant des sections locales.

Le budget consacré à l'organisation est aussi mis à contribution pour aider les sections locales à combattre les programmes d'austérité comme la restructuration des services de santé en cours en Nouvelle-Écosse et au Québec.

En 2015, le budget national permettra de continuer à soutenir nos membres qui cherchent à améliorer leurs salaires et leurs avantages sociaux à la table de négociations. Grâce aux fonds disponibles, nous serons également en mesure de poursuivre nos actions politiques. Il est particulièrement important pour tout le mouvement syndical de travailler à remplacer l'administration Harper par un gouvernement néo-démocrate sensible aux priorités des travailleurs aux prochaines élections fédérales.

Comme la croissance de nos revenus diminue en raison de la précarisation du travail et des départs à la retraite qui font baisser les salaires, il est toutefois nécessaire de gérer les finances de notre syndicat de façon responsable. Ce faisant, nous nous assurerons de disposer des ressources financières nécessaires pour toujours épauler nos membres lorsqu'ils en ont besoin.

CHARLES FLEURY EN LIGNE  twitter.com/CUPENatSec





Ensemble Nous vaincrons

SCFP

